



## Blessure avec bare en fer

Par **AmelieR**, le **06/06/2017** à **23:19**

Bonjour,

J'espère avoir très rapidement une réponse étant dans l'angoisse.

Dimanche mon ex compagnon est venu me voir, très énervé, chez mes parents. L'ayant menacé d'appeler les gendarmes il est monté me rejoindre sur le perron de mes parents et a voulu me prendre mon téléphone. Ma mère ayant vu la scène, a voulu l'enlever de moi car il m'avait agrippée le cou. Mon grand frère ayant entendu la scène, sort et sans un mot va immédiatement mettre un coup de poing à mon ex.

Voici le plus grave : mon ex compagnon s'est empressé de chercher une barre de fer (qui fait partit des CRICK pour voiture) et à mis un coup à l'arcade de mon frère. Celui ci est en ITT de 8 jours pas son propre médecin car celui de l'hôpital ne lui avait rien mis. C'étaient les gendarme qui ont insister pour que mon frère voit un médecin légiste qui, lui, l'a envoyé chez le généraliste. Bref, il a eu 4 points de sutures à l'arcade.

Je viens d'apprendre que mon ex à été mis en GAV ce matin à 9 h pour passer en comparution immédiate demain.

Que risque mon ex-compagnon sachant qu'il est déjà connu pour violences conjugales ?

Mille merci à vous.

Par **Tisuisse**, le **07/06/2017** à **07:27**

Bonjour,

Il risque une peine de prison, avec ou sans sursis, une amende et la révocation, s'il a déjà été jugé par le passé pour violences, de son sursis. De plus, il devra rembourser à la Sécurité Sociale et à la mutuelle complémentaire, les soins et la perte de salaire due à cet arrêt de travail, sans compter les dommages-intérêts qui pourront être réclamés par la victime.

Personnellement, à votre place, je me soucierai peu de ce qui pourrait arriver à votre ex-compagnon qui doit assumer les conséquences de ses actes car, si votre frère ne s'était pas interposé, c'est vous qui preniez les coups et seriez à l'hôpital dans un état grave, ou au cimetière. Sachez que, chaque année, plus de 100 femmes meurent sous les coups de leur

conjoint, de leur compagnon ou de leur partenaire, soit 1 femme tous les 3 jours, c'est beaucoup, beaucoup trop et les autorités veulent mettre un frein à tout ça.